

LETTRE INFO PCI n° 5

Février 2018

Nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année. Une année que nous voudrions, avec le collectif national, sous le signe de la fraternité. Que faisons nous de ce troisième élément de notre devise nationale essentielle pour notre vivre ensemble ?

Et si nous abordions les grands enjeux de notre société : Europe, migrations, emploi, transition écologique, mutation démocratique avec cette qualité de regard ?

Nous voudrions poursuivre en ce sens à notre modeste mesure ces objectifs au sein de notre collectif local. Nous avons souhaité, RECit 38 et notre collectif PCI, nous rapprocher et unir nos forces. C'est donc ensemble que nous nous mettons en route pour apporter notre pierre à ces enjeux à la promotion de l'éducation citoyenne, du Bien Vivre et des valeurs du Pacte civique (justice, sobriété, créativité et fraternité).

Le « Parlons-en »

Que devient le Lîeu ?

(Voir Lettre Info n° 4)

Le Lîeu a été un des grands projets choisi par les grenoblois pour être financé sur le budget participatif de la ville, voir ci-contre. C'est une reconnaissance par les habitants qui donne une formidable dynamique à toutes les personnes de la rue, précaires qui ont été à l'origine et porteuses du projet.

La Ville met à disposition les ateliers et garage de l'ancien commissariat de police du quartier St Bruno avec un budget de 260.000€ qui va servir à leur rénovation et remise en état. Les contraintes règlementaires par rapport aux bâtiments avoisinants et l'importance des travaux à faire oblige le Parlons-en à définir ses objectifs essentiels. Des rencontres régulières de concertation avec les services techniques de la mairie au sein de l'antenne du secteur 1 sont programmées avec l'objectif d'engager les travaux en 2019 pour une ouverture en fin d'année.

Les habitants et associations du quartier St Bruno, s'interrogent légitimement sur ce Lîeu, quels sont ses objectifs ? qui le gère ? Qui pourra y venir ? pour faire quoi ?...

Une démarche de rencontres avec l'Union de quartier, les associations qui foisonnent sur ce secteur est mise en route à commencer par une après midi rencontre ouverte à tous à la Maison des Habitants de la rue Nicolas Chorier le Mercredi 28 février.

Rendez-vous :

Le Mercredi 28 février de 14h à 19h

A la Maison des Habitants Chorier-Berriat au 10, rue Henry le Chatelier



- Un local permanent gratuit et ouvert à tous, en particulier aux personnes en grande difficulté
- un lieu de parole et de débat,
- un lieu d'information et d'entraide,
- un lieu de bricolage et de fabrication,
- un lieu de création artistique et mécanique,
- un lieu de diversité pour faire tomber les étiquettes.



Territoire Secteur 1
10 Rue Abbe Grégoire - 38000
Grenoble Tél : 04.76.48.88.94
Territoire.secteur1@grenoble.fr



Et la Maison conventionnée ?

Depuis fin décembre 3 jeunes qui vivaient en squats ont aménagé au sein d'une maison avec jardin mise à disposition par la ville de Grenoble, qui leur permet de vivre avec leurs chiens et de réaliser leur projet une fois installés, d'accueil temporaire de personnes propriétaires de

chiens et sans domicile, exclues des systèmes d'hébergements existants.

Ces jeunes ont créé une association et sont soutenus par les associations Parlons-en, FAS, un Toit Pour Tous, Dal.... Ils ont signé une convention avec la Mairie de Grenoble.

Bulletin de naissance de l'association « Pour le Jugement Majoritaire »

(Suite à l'article de la lettre info PCI n°3)

L'association nationale "pour le Jugement Majoritaire", à but non lucratif, vient de déposer ses statuts en préfecture à Paris, dans le but de propager l'intérêt du jugement majoritaire et de montrer les champs d'application dans divers domaines nécessitant, rigueur, qualité des expressions et démocratie appliquée.

Rappelons que l'expression par Jugement Majoritaire est issue d'une nouvelle théorie de vote créée et mise au point par deux chercheurs en mathématiques du CNRS, professeurs à polytechnique, qui ont eu Le projet de l'association est d'étendre ce mode d'expression au sein du débat public au travers d'une structure nationale identifiée

L'intérêt de l'association est de rassembler les promoteurs de ce nouveau mode d'expression et de porter l'idée auprès du plus grand nombre et dans tous les secteurs d'activité nécessitant une qualité d'expression, un besoin de choix réfléchi et de finesse, donc hors de choix binaires, de votes stratégiques, du mimétisme de groupe, de manipulations, pour en déterminer

Un ordre de préférence globale.

L'association prévoit un large champ d'activités (promotion et accompagnement) et d'applications. En particulier, citons le domaine de l'éducation nationale et écoles alternatives après l'évaluation faite par la Cardie de Grenoble (Cellule Académique Recherche, Développement Innovation Expérimentale), les domaines associatifs, collectivités, jury d'attribution de marchés, directions d'ouvrages, achats et vente de biens et de services, simulations de votation, référendum analogique, relations publiques, enseignements et recherches, syndicaux, et toutes élections à tous les niveaux, même Européen, etc.

L'association œuvrera à l'instauration légale du mode de scrutin au jugement majoritaire.

D'ici ce prochain printemps, il existera un site internet au nom de l'association sur lequel seront donné des détails sur l'utilisation et les applications en cours, les conférences prévues et les liens entre les adhérents.

Toute personne physique pourra adhérer à l'association, y compris des personnes morales à l'exclusion des partis politiques, organismes religieux et organisations illégales.

Le Collectif « Europe »

*Le PCI est un membre actif de ce collectif de 9 associations (voir Lettre info n°4)
Sa spécificité : une triple dimension citoyenne, scientifique pluridisciplinaire et politique-institutionnel*

Ses axes de travail sont également triples : 2 actions du plan Juncker, Energie-Climat et Numérique, en raison du potentiel grenoblois ; et la consultation démocratique européenne proposée par le Président de la République.

Le Collectif Europe a publié il y a un an un texte intitulé « Initiative citoyenne pour une Transition Energétique Rapide en Europe », en abrégé « TERE » (1).

Il a cherché à se rapprocher encore davantage de la communauté universitaire et scientifique locale, en vue d'action commune auprès des publics du bassin grenoblois.

Il a de plus invité en novembre dernier, conjointement avec la Société Française de Physique Alpes, un spécialiste de la transition énergétique, Jean-Marc Jancovici (2).

Actuellement, le Collectif Europe devrait servir de support pour le Comité local de « Climat-2020.eu », qui a rédigé une proposition intitulé « Appel pour un Pacte Finance-Climat européen » (3).

Le Collectif Europe va travailler sur le texte proposé par le PCI (cf. encadré ci-contre).

(1) http://www.pacte-civique.org/collectif/wakka.php?wiki=GreNoble/download&file=Initiative_Citoyenne_pour_une_Transition_Energétique_Rapide_en_Europe.pdf

(2) <http://www.theshiftproject.org/fr>

(3) <https://climat-2020.eu/l-appel/>.

L'Europe et la problématique Energie - Climat : Comment concilier urgence climatique et démocratie

L'urgence climatique, pour prévenir une situation irréversible pour la biosphère, n'est plus à démontrer. Nombre de rapports et appels l'ont fait. Dernièrement, l'appel de 15000 scientifiques. a une fois de plus tiré la sonnette d'alarme.

Concernant la transition énergétique, un changement drastique du mix énergétique s'impose au plan mondial pour réduire l'émission de GES, et cela dans un délai très court. Or les efforts actuels des politiques en cours restent notoirement insuffisants (2). Mais force est de constater qu'une politique mondiale est aujourd'hui indécidable.

Nous proposons que l'Europe soit pilote de cette transition (initiative TERE). Pour la décider, comme rien ne peut se faire sans les citoyens et c'est éminemment souhaitable en démocratie, nous proposons : de débattre dans la prochaine consultation européenne, des actions locales, suivie d'une I.C.E. (Initiative Citoyenne Européenne) ou même d'un référendum européen.

Enfin, pour faire face aux besoins des zones d'habitat dense, nous proposons une production énergétique centralisée en quelques lieux d'Europe, pilotée par un *Établissement public fédéral* nommé « **EurEnergy** ».

L'équipe de RECit38 vous invite à une Rencontre le mardi 13 mars à 18h à la maison des associations de Grenoble, afin de partager Vos projets, Nos projets, suivie à 20h de son Assemblée Générale.

Quelles sont vos envies, vos projets ? Que pouvons-nous construire en commun ? Après une année 2017 citoyenne assez étonnante, l'équipe de RECit38 souhaite une année 2018 émancipatrice, engagée, vigilante, courageuse, pleine d'espoirs et de convictions afin de construire collectivement un monde plus juste et solidaire, ici et maintenant, où la nature et l'être humain sont au cœur de toutes les décisions. Au cœur de nos projets : se rencontrer, apprendre, partager, inventer, coopérer, célébrer une autre façon de vivre, dans le respect et la joie, pour une Terre Vivante Solidaire.

Parmi les projets en gestation, l'équipe de RECit38 propose **de coopérer plus étroitement avec le collectif du Pacte Civique Isère (PCI)**, autour des axes : exclusion-emploi / Fraternité / Europe, **de développer les Parcours de Rencontres d'Initiatives Citoyennes (PRIC)**, des binômes rencontrant des acteurs locaux porteurs de projets citoyens dans l'agglomération grenobloise et **d'Animer un Groupe de réflexion « Education Citoyenne au 21ème siècle »**, ou « Défi de la citoyenneté émancipatrice » face aux défis: anthropocène, climat perturbé, terrorisme, génération Y, mondialisation, fait religieux, Homme augmenté, jachères spirituelles, révolution numérique..., individu, collectifs, sociétés, espèce humaine sont impactés. Quels besoins, quels contenus, quelles pédagogies, quels acteurs, quels lieux...?

Dates à retenir

RECit38 vous invite :

Mardi 13 Mars

Maison des Associations à 18h

- Quels sont vos projets ? Nos projets ?
- Que pouvons-nous construire en commun ?

A 20h, Assemblée générale

« Parlons-en » le Lieu

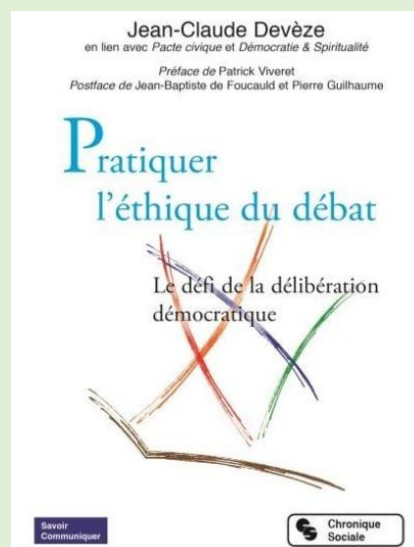
Mercredi 28 février de 14 h à 19h

Maison des Habitants Chorier Berriat, 10, rue le Châtelier

- Qu'est-ce que le Lieu ?

À 17h30, échange - débat, suivi d'une collation offerte par la Mairie

À lire



Vous souhaitez participer aux activités du Pacte Civique Isère et/ou développer un thème de réflexion/action ?

Venez rejoindre notre Collectif :

Contact :

c-pci@googlegroups.com

Prochaine réunion : Lundi 5 Mars à 18h (lieu à préciser).